

Service Aide Sociale Facultative

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

➤ ETAT CIVIL :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité, livret de famille ou extrait d'acte de naissance

➤ DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR TOUTE DEMANDE :

- Justificatif de domicile > 6 mois
- Justificatif de ressources des trois derniers mois (salaire, Indemnités France Travail, Indemnités journalières CPAM, Prestations CAF, Pension de retraite...)
- Contrat de travail, ou promesse d'embauche
- Justificatif de toutes les charges
 - ✓ Eau (facture ou justificatif de mensualisation),
 - ✓ Electricité et gaz (facture ou justificatif de mensualisation),
 - ✓ Assurance logement et véhicule,
 - ✓ Facture de téléphone, internet,
 - ✓ Justificatifs des crédits,
 - ✓ Mutuelle,
 - ✓ Quittance de loyer ou bail de location
 - ✓ Autres assurances (décès, prévoyance, ...)
 - ✓ Taxe d'habitation
 - ✓ Autres charges :
- Dernier avis d'imposition
- Justificatif des dettes
- Relevé de compte bancaire mois en cours
- Autres justificatifs

➤ + Si vous êtes propriétaire (logement ou terrain) et/ou possédez des capitaux placés :

- Justificatif des capitaux placés
- Justificatif des capitaux immobiliers
- Dernier avis de la taxe foncière

➤ + Si vous êtes hébergé (famille, amis) :

- Attestation sur l'honneur de la personne qui vous héberge, mentionnant une éventuelle participation financière de votre part.

➤ + Si vous avez des enfants :

- Notification de la CAF (allocations familiales)
- Justificatif des revenus et charges des enfants à charge (téléphone, assurance,

crédit)

- Relevé de leur compte bancaire

➤ + Si vous êtes divorcés ou séparés :

- Jugement faisant apparaître le nom du parent ayant la charge de(s) (l')enfant(s)
- Justificatif de pension alimentaire

➤ + Si vous êtes chef d'entreprise ou auto-entrepreneur :

- Déclaration impôt auto-entrepreneur
- Autres justificatifs